

DEBAT SUR L'ECOLE 22/10/2003
Ecole Française Mollard SAINT DENIS

Environ 80 personnes présentes.
Trois salles de débat.

Les points de discussion communs aux trois groupes :

- + Manque de moyens financiers et humains
- + Rôle de l'école / rôle des parents
- + Evaluation inexistante de la loi d'orientation de 1989

1. Réforme Jospin, loi d'orientation de 1989 :

Aucune évaluation n'a été faite (les points forts, les points faibles), pourtant l'installation des cycles est une idée intéressante mais les moyens pour les mettre en place n'ont pas suivi. Les explications n'ont pas été suffisantes et les parents n'ont pas compris la nouvelle notation, les enseignants sont restés sur le schéma traditionnel de classe d'âge, enfin le maintien dans le cycle n'a pas été suffisamment explicite ou à l'inverse le cycle parcouru en deux ans n'a pas été bien perçu par les enseignants alors que certains parents le souhaitaient. Le problème du passage en 6^{ème} pour les enfants ne sachant pas lire a amené à évoquer le redoublement.

Pourquoi brader une école qui fonctionne bien, qui est un modèle pour beaucoup de pays ?

2. Rôle de l'école / rôle des parents

Préalable : il faudrait que les parents sachent pourquoi ils envoient leurs enfants à l'école.

Quelle liaison école / famille ? Problème quand l'enfant découvre le « non » à l'école.

Quel degré d'exigence de l'école ? Faut-il revenir à la morale ? La violence, l'incivilité : comment y répondre ?

Désarroi des maîtres devant les enfants difficiles et avec les enfants en difficultés, quel lien établir avec les parents ?

Jusqu'où les enseignants peuvent-ils intervenir dans leurs demandes d'implication des familles ?

Etablir le respect vis-à-vis de l'école : comment les familles perçoivent-elles et présentent-elles l'école à leurs enfants ?

3. Manque de moyens financiers et humains

+ *Moyens financiers :*

Locaux présentant des problèmes de sécurité, sanitaires en dehors des normes d'hygiène :

—> les propriétaires des écoles primaires sont les communes qui investissent de façon différente pour entretenir leurs locaux.

Moyens pour accueillir les élèves handicapés : rampes d'accès, etc.

Peu de moyens supplémentaires pour les écoles classées en ZEP.

Ecoles privées qui reçoivent des subventions de l'état au détriment de l'école publique.

Enseignants obligés d'organiser des kermesses, lotos, etc. pour acheter du matériel pédagogique :
« *Imaginerait-on l'armée faire une kermesse pour acheter ses fusils ?* »

+ *Moyens humains :*

Manque de surveillance aux interclasses par manque de personnel, formation insuffisante du personnel communal.

Manque d'enseignants supplémentaires (pour faire fonctionner les cycles).

Manque d'enseignants pour les enfants en difficultés, aide pour les handicapés.

Quel accueil des élèves lors des grèves ?